**Tarifs pour les exposants du Marché médiéval Espace Tara au Werkof Fribourg, Planche Inférieure 14**

**A renvoyer LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE à :   
Association Fribourg en Médiéval  
 impasse de la Forêt 24  
 CH 1700 Fribourg**

Mail [**fribourg.en.medievale@gmail.com**](mailto:fribourg.en.medievale@gmail.com)**;**

Dénomination :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. :

Email :

Site Internet :ou page FB

Produits mis à la vente :

Nom et prénom du représentant :

Je soussigné [nom, prénom du représentant]

Représentant [dénomination]

Nous désirons réserver un emplacement :

**Choix N°1 :  
Nombre de ……….. Mètres linéaires (rez, salle Tara) à frs 40.00 le mètre  
Choix No 2  
Nombre de mètres…………….. Mètres linéaires, à frs 40.00 le mètre (sol non plantable, bitume) prendre votre tente ou pavillon   
Nombre de carte …..de Parking à frs 12.00 pour le vendredi et le samedi, par jour**

**Veuillez indiquer les jours de présence le vendredi **

**Veuillez indiquer les jours de présence le Samedi,**

**Veuillez indiquer les jours de présence le Dimanche, **

**Ou les 3 jours, **

Pour les tarifs, nous avons un prix favorable, à beaucoup d’autres places, le prix varie dès frs 250.00 à frs 400.00 pour 3 mètres,

IMPORTANT : la place en intérieur étant EXTREMEMENT limitée, il vous est demandé d’être le plus raisonnable possible dans votre demande d’emplacement.

LA PROFONDEUR MAX DES EMPLACEMENTS INTERIEURS ET Extérieures EST FIXEE A 3.00 mètres. En ce qui concerne l’électricité : la lumière sera assurée par les exposants, ceci donne plus l’aspect d’un marché médiéval.

Nous certifions en outre, avoir pris connaissance du règlement et des tarifs des emplacements et déclare y souscrire.

ATTENTION : vous pouvez payer par chèque ou sur le compte bancaire  
les paiements devront être fait avant le marché, faute de quoi, votre inscription sera caduque.

Date : Signature :

Notes :

- aucune table ni chaise ne pourra être fournie,

- pour les installations sur sol non plantable, prévoir un lestage d'au moins 30 kg pour chaque pied de la structure.

L’esprit du Marché médiéval est basé sur une volonté de collaboration entre tous les acteurs de l'événement, alliée à une ambiance de fête, d'accueil et de qualité.

Chaque candidat désireux de participer devra remplir ce dossier d’inscription.

L’organisateur statuera sans appel sur l’acceptation ou le refus de chaque dossier, notamment en fonction des critères suivants : les premiers inscrits seront les premiers pris en compte

- la place disponible,

- les incidents antérieurs (impayés, dégradations)

L'acceptation sera effective au moment où l’emplacement sera payé sur le compte de l’organisateur   
Association Fribourg en Médiéval  
impasse de la Forêt 24  
CH 1700Fribourg

**Compte financier, Banque cantonale de Fribourg,  
IBAN CH8700768300148718606  
SWIFT BEFRCH22**

Le tarif est le même pour 1 jour ou 2 jours ou 3 jours, veuillez indiquer les jours de présences, merci

Les emplacements seront prévus sur le plan officiel d'implantation et seront attribués par l'organisateur,   
les possibilités d'implantation, les dimensions du stand, les contraintes techniques particulières…  
Les emplacements attribués ne pourront être ni partagés, ni sous loués sans autorisation préalable de l'organisateur.

Les participants devront porter si possible un costume historique. Ils s’engagent de plus à décorer leur stand dans le même esprit.

Les participants devront subvenir eux même pour leur nourriture et boissons. Nous ne mettrons un Food truck buvette à disposition des exposants et des visiteurs, , Vous pouvez prendre avec vous ou acheter sur place votre ravitaillement. Seront également à votre charges les frais d’hôtel, gites, vous pouvez dormir dans vos véhicules.

Les bonbonnes de gaz ne seront pas autorisées en intérieur.

Tous les objets et matériels apportés par les participants le seront sous leur entière et unique responsabilité. L'organisateur ne souscrit aucune police d'assurance concernant ces matériels et objets.

Les participants se doivent de posséder toutes les autorisations nécessaires à l'exercice de leurs activités. L’organisateur décline toute responsabilité au cas où cet article ne serait pas respecté.

Les consignes données par l'organisateur sont décidées en fonction des directives des autorités locales et des pompiers et en fonction de la volonté de réaliser l'événement suivant l'esprit décrit ci-dessus. Chaque participant s'engage à les suivre précisément, que ces consignes soient écrites ou verbales, qu'elles soient transmises avant ou pendant l'événement.

Tout participant ne respectant pas les présentes conditions se verra dans l’obligation de quitter le marché.

Les relations entre les parties sont régies par la loi Suisse. Tout litige sera soumis exclusivement à l’appréciation de l’organisateur ou auprès du tribunal de Fribourg

En signant leur dossier d'inscription, les participants acceptent l'intégralité des articles ci-dessus.

Tarifs

**Note : ces tarifs sont TTC et incluent une TVA à 8 %.**